

Rétroactivité de l'AAH ?

Bonjour, Tout nouveau sur le site et n'ayant pu trouver nulle part ailleurs ce que je recherche, j'essaye désespérément ici. Je suis bénéficiaire de l'AAH depuis Juin 2011 après décision de la MDPH pour une durée de 2 ans. J'ai déposé mon dossier en Avril 2010, la MDPH m'a octroyé des droits d'Avril 2010 à Avril 2011. Je souhaiterais connaître à quelle moment, à quelle date plus précisément, je percevrais la rétroactivité (AAH X 12)? J'ai entendu dire au bout de 6mois, est-ce vrai ? Ma situation actuelle est très difficile, j'ai reçu un avis d'expulsion de mon logement et cette rétroactivité serait la bienvenue pour m'aider à trouver un autre logement. Par avance, merci. Je vous salut ;) A+